

PACTE ECONOMIQUE LOCAL GRENOBLE ALPES GRDF FEUILLE DE ROUTE 2023

« Solidaires pour relever les défis du territoire Grenoble-Alpes »

Dans le cadre du *Pacte Economique Local Grenoble Alpes*, **GRDF** s'engage sur des actions et coopérations locales, concrètes et solidaires avec les acteurs publics et privés du territoire, pour réussir les transitions au service de notre territoire et de son attractivité.

En 2023, **GRDF** mettra ainsi en œuvre, sur le territoire Grenoble Alpes, les actions **collectives (en bleu)** et individuelles (en noir) détaillées dans la présente feuille de route, et rendra compte de leur avancement auprès des partenaires du Pacte.

1. Développer ensemble une stratégie économique favorisant les transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale

- Co-organiser des conférences de haut niveau lors des Temps fort du Pacte Economique Local

2. Soutenir la dynamique collective de recherche et d'innovation qui fait la force de notre territoire, pour mieux faire face aux transitions

- Participer à des projets de recherche ou d'innovation permettant d'accélérer la transition énergétique et écologique en lien avec la complémentarité des réseaux, les smart grids, la production de gaz vert (smart gas grid, power-to-gaz, gazéification, usages énergétiques dans le bâtiment, sécurité industrielle en lien avec le vecteur gaz).

Indicateurs : nombre de projets, nombre d'actions.

- Proposer une visite de site de méthanisation aux membres du Pacte.

Indicateurs : nombre de participants

- Partager avec les membres du Pacte les Appels à Projets (AAP) lancés par GRDF pour accompagner la transition énergétique et la décarbonation des entreprises. Ces AAP sont disponibles sur le site internet suivant : https://innovation.grdf.fr/challenge/list#filter=*

Indicateurs : nombre d'AAP partagés

3. Mieux nous connaître et partager nos projets et nos savoir-faire pour être plus forts ensemble

4. Nourrir notre écosystème par des partenariats et des achats donnant toutes leurs chances aux acteurs du territoire

- Renforcer les partenariats locaux avec les professionnels du gaz, ainsi que les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvres du bâtiment, à travers la mise à disposition d'outils, l'organisation d'événements, et le partage d'information sur les solutions performantes au gaz et énergies renouvelables, sur la réglementation gaz et sur les possibilités de raccordement au réseau public.

Indicateurs : nb d'événements grand public avec des entreprises partenaires, nb d'événements d'information à destination des professionnels.

- Mettre en place, pour les acteurs économiques du territoire, un accès privilégié à des expertises réglementaires et techniques sur la mobilité propre au GNV ou bioGNV, la production et la consommation de gaz vert, et les solutions gaz performantes ou couplées avec des énergies renouvelables incluant une offre de services associés (CEGIBAT) pour le secteur du bâtiment.

Indicateur : nombre de sollicitations par an.

5. Réduire les impacts environnementaux de nos activités

- Former les entreprises de Travaux Publics du Territoire sur la connaissance du réseau de gaz pour garantir un approvisionnement continu d'énergie (ex : escape game aux risques de Dommages aux Ouvrages, amélioration de la cartographie).

Indicateur : nombre de personnes formées par an (cible de 300 à 500 personnes).

- Une démarche d'optimisation des flottes, de transition vers des véhicules à faibles émissions, et/ou d'implantation des réseaux de recharge

Indicateurs : % de véhicules à faible émission

- Participer à un groupe d'échange de bonnes pratiques sur la sobriété énergétique (lancement proposé en 2023)

Indicateurs : taux de participation aux rencontres

- Participation réseau local "économie circulaire"

Indicateurs : taux de participation aux rencontres

6. Contribuer à développer et maintenir les compétences sur le territoire et à faire se rencontrer emplois et compétences

- Proposition à trois établissements d'enseignement supérieurs (ayant des cursus de formation en lien avec la thématique énergie) d'interventions gratuites (ex : conférence, cursus de formation, visites...).

Indicateur : Nombre d'intervention dans des établissements supérieurs.

- Participer à l'observatoire des métiers et des compétences pour assurer une concordance entre besoins des employeurs, évolution des métiers et offre de formation.

Indicateurs : mise en place de « fiches métiers » descriptives ;

7. Rendre notre territoire plus visible et plus attractif, et en faire une vitrine de nos savoir-faire locaux

- Valoriser les sites exemplaires du Territoire sur le site internet de GRDF (référencement et/ou fiches références de nouvelles stations GNV, site de production biométhane, bâtiments exemplaires en logement ou tertiaire).

Indicateur : 3 nouvelles fiches références sur le Territoire.

8. Participer à la gouvernance du Pacte et mettre en œuvre les actions de nos feuilles de route, en nous appuyant sur les outils et coopérations existants

- Participer à la gouvernance du Pacte en allouant des moyens à la réalisation des actions de sa feuille de route, en identifiant un référent pour leur suivi, en mesurant les résultats, et étant présent lors de l'évènement annuel de bilan, valorisation des actions et révision des feuilles de route (pilotage Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais et CCI de Grenoble).

Indicateurs : degré de complétude des actions au 31 décembre 2023 ; participation à l'évènement annuel de bilan.

Pour GRDF

Pauline Evrard-Guespin
Directrice Territoriale Alpes

Le 24 /02 /2023

